



## INFORMATIONS MUNICIPALES

FEVRIER MARS 2020

### ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales ont lieu les **15 mars 2020** et **22 mars 2020** (si second tour)

- 1) Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h salle du restaurant scolaire .
- 2) Dans notre commune (moins de 1000 habitants) c'est un scrutin plurinominal majoritaire à 2 tours.  
*Pour être élus dès le premier tour il faut que les candidats obtiennent **la majorité absolue**.*  
*Soit la majorité des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits*
- 3) Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité ( carte nationale d'identité, passeport ou toute pièce avec photo, adresse, date de naissance). La présentation de la carte électorale est conseillée.

**Seules les personnes ayant demandé une inscription cette année sur la liste électorale recevront une carte à leur domicile début mars**

La dernière carte délivrée est toujours en vigueur pour les personnes inscrites antérieurement .



Vous ne pouvez pas vous déplacer au bureau de vote ou vous n'êtes pas présent dans votre commune d'inscription le ou les jours de vote ? Une possibilité : confier un mandat à un électeur inscrit dans la même commune que vous. Il vous suffit en tant que « mandant » de nommer la personne qui votera pour vous, dénommé « mandataire ».

**Où faire établir sa procuration ?** - A la brigade de gendarmerie– au commissariat de police ou au tribunal judiciaire de proximité. Se présenter avec une pièce d'identité et le formulaire rempli (cerfa 14952\*01) disponible sur internet ou au guichet d'une autorité habilitée (Mairie, Gendarmerie, Commissariat).

Vous ne pouvez vous y déplacer pour raison de santé ? Le commissariat ou la gendarmerie viendront chez vous à votre demande sur présentation d'un certificat médical

### ATTENTION

Nous constatons des dépôts de capsules de protoxyde d'azote sur certains parkings village.

Parents soyez vigilants.



### DATES A RETENIR

**VENDREDI 20 MARS 20h** salle Didier Flament

#### **PRISES DE BECS AU GALLODROME**

Proposée par « Les rencontres Culturelles Pévèle Carembault » Réservation conseillée



**DIMANCHE 29 MARS** matin

En collaboration avec l'Association Sportive Chemynoise  
Rendez-vous 10h au Mille-clubs

### DIMANCHE 8 MARS



En collaboration avec la Ste de Chasse, opération de nettoyage sur la RD62. Réservez votre matinée.

Prévoir gants et gilet de visibilité

# DÉFI FAMILLE ZÉRO DÉCHET

en Pévèle Carembault

Préinscription  
du 23 mars au 5 avril



**Vous souhaitez réduire le poids de vos poubelles ou tout simplement faire un geste pour le climat ?**

Ne cherchez plus ! La Pévèle Carembault recherche 300 familles pour participer à un défi « Zéro déchet » lancé en collaboration avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES).

Du 1er mai au 31 octobre 2020, l'essentiel est de progresser ensemble en partageant des moments conviviaux lors des réunions d'équipe ou encore lors des différentes activités proposées pendant le défi.

**Relevez le défi ! Pré-inscrivez-vous du 23 mars au 5 avril sur [pevelecarembault.fr](http://pevelecarembault.fr)**

Avec votre famille, des amis, des voisins ou encore des collègues constituez ou rejoignez une équipe proche de chez vous et relevez le pari de réduire d'au moins 20 % le poids de vos poubelles. Au programme : ateliers pratiques et théoriques (compostage, fabrication de produits d'entretien, etc.), motivation, échange de bons procédés, travail d'équipe, pesée des déchets, etc.

Vous recevrez un kit de démarrage et des premiers conseils lors d'une soirée de lancement le mardi 28 avril.

**Rejoignez-nous dans cette aventure humaine et écologique !**

Renseignements et pré-inscriptions sur [pevelecarembault.fr](http://pevelecarembault.fr) Animé par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités | [zd.pevelecarembault@mres-asso.org](mailto:zd.pevelecarembault@mres-asso.org) - 03 20 52 12 02